



Pas de tenue de travail, prévue pour moi

Par **halpat_old**, le **23/12/2007** à **14:22**

Bonjour

Je suis aide-soignant diplômé, vacataire depuis presque deux ans, dans une clinique privé du Val-d'oise.

Et vendredi à 6h55, une fois de plus je n'avais pas de tenue, pour travailler. Sachant qu'ils refuses les tenues venant du domicile, et risque de m'accuser de vole, si une tenue est trouvé dans mon véhicule, et la lingerie n'ouvre qu'à 7h30.

Normalement c'est a l'aide-soignante de la veille, de prévoir les tenus du lendemain!

Et une semaine plus tôt, j'ai prévenue la lingerie et la surveillante du service(de dialyse)que si je n'avais pas de tenue, je rentrerais chez moi.

Et Vendredi, à 7H15 sans tenue, je suis rentré chez moi, après en avoir parlé avec mes collègues!

A 11h par téléphone, la surveillante générale m'a annulée toutes mes vacances (viré)

Puis-je avoir un recours ?

Dans l'attente de votre réponse, merci a l'avance.

Cordialement

Par **jeanyves**, le **23/12/2007** à **17:51**

Bonjour,

Je pense que vous avez agit avec légèreté en partant de votre travail même après avoir informé vos collègues de travail.

La réponse de la surveillante générale a été rapide.

Maintenant que pouvez-vous faire?

Je vous conseille de reprendre contact avec votre employeur très rapidement- lundi? et lui exposé la situation.

1°Que vous n'aviez pas de tenue de travail à disposition à votre prise de service le matin

2°Que vous aviez déjà informé votre hiérarchie sur ce point sans résultat

3°Que ce n'était qu'un mouvement d'humeur de votre part et que vous n'aviez nullement l'intention de perdre votre emploi

4°Si un règlement intérieur vous oblige à porter une tenue quelles en sont les modalités: mise à disposition, endroit de stockage,...

5°Si votre horaire vous oblige à compter sur vos collègues que se passe t-il en cas d'oubli de leur part ,(il semble que ce soit fréquent comment faites vous dans ce cas là).

Restant à votre disposition,

Bonne journée

Par **halpat_old**, le **23/12/2007** à **18:38**

Merci pour votre réponse rapide jean-Yves !

Après son coup de téléphone, je suis retourné a la clinique, sous prétexte de rendre ma clé de vestiaire, récupérer mes chaussures perso de travail et de parler avec la surveillante générale en question, qui je le crois, ne me considère pas trait bien (je suis petit et rond) malgré de très bon résultats dans mon travail, qu'il soit fait dans divers services. et de plus profitant du congés de la surveillante de dialyse, qui me fait entière confiance, dans mon travail.

Bref; j'ai fait biper, par le standard, madame la surveillante générale, qui était a la salle a manger, et qui a fait l'effort de me répondre au téléphone en me confirmant ses propos de 11h, qu'elle ne me faisait pas confiance et me retirer les vacances.

Et je lui est expliqué les faits suivant, que cela fait un ans et demi que je court après mes tenues!! Même en téléphonant a l'avance a la lingère, le dimanche je n'avais pas mes tenues pour travailler en réanimation.

Bref, c'est chose perdu!!!

Merci encore pour votre réponse.

P.H

PS:Bonnes fêtes